

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 18 DÉCEMBRE 2018 À 18 HEURES 30

N° DEL2018_213 : AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION À LA PRÉVOYANCE

L'an deux mille dix huit, le dix huit décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 18 décembre 2018 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Madame Anne-Marie ROSÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON

Membres présents non votants :
Madame Agnès BRU, messieurs, Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Philippe BONNECARRERE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Fabien LACOSTE (pouvoir à Pascal PRAGNERE), Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Geneviève PEREZ (pouvoir à Louis BARRET), Enrico SPATARO (pouvoir à Steve JACKSON), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Catherine BIAU (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 18 DÉCEMBRE 2018

N° DEL2018_213 : AUGMENTATION DE LA PARTICIPATION À LA PRÉVOYANCE

Pilote : Ressources humaines

Monsieur Dominique SANCHEZ, rapporteur,

Depuis 2015, la communauté d'agglomération a conclu avec COLLECTeam un conventionnement, dans le cadre d'un groupement de commande avec ses communes membres et certaines collectivités rattachées.

Ce conventionnement permet de proposer une protection sociale pour le risque « prévoyance », conformément aux dispositions du décret du 8 novembre 2011.

35% des agents de l'agglomération ont souscrit cette prévoyance.

L'Agglomération participe à cette protection depuis la signature de la convention à raison de 8€ par mois et par agent.

Depuis le 1er janvier 2017, COLLECTeam demande une augmentation tarifaire de 15%.

Celle-ci a été ramenée après négociation à 6%, avec effet au 1er janvier 2019.

Ce tarif reste encore inférieur aux offres présentées par d'autres structures lors de l'attribution du marché en 2015.

Il est proposé d'augmenter la participation de l'agglomération à hauteur de 10 € par mois et par agent à partir du 1er janvier 2019.

Cette augmentation, d'un coût raisonnable estimé à moins de 20 000 € (y compris résultant de l'augmentation du nombre d'adhésions), permet non seulement de couvrir l'augmentation de la cotisation mais aussi de diminuer un peu le reste à charge pour les agents.

Elle a aussi pour objectif de favoriser une augmentation des adhésions, de nature à limiter les hausses de cotisations futures.

Enfin, elle affirme une position forte de l'agglomération vis-à-vis de l'importance sociale que représente une telle couverture pour ses agents.

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du Conseil communautaire en date du 10 février 2015,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 6 novembre 2018,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

DÉCIDE d'augmenter la participation de l'agglomération à la prévoyance conventionnée avec la société COLLECTEAM de 8 € à 10 € par mois et par agent à compter du 1^{er} janvier 2019.

Pour extrait conforme,
Fait le 18 décembre 2018,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL